l'Ameublement français
Facteurs d'orgues

La Charte

éthique et responsable dans le cadre de travaux sur les orgues à tuyaux

Les facteurs d'orgues s'engagent pour des pratiques commerciales équilibrées

- TYPES ET MODALITÉS DES PROCÉDURES
  Garantir l'adéquation des procédures aux spécificités de l'activité
- EXAMEN ET JUGEMENT DES OFFRES
  Assurer la transparence
- SUIVI DES MARCHÉS ATTRIBUÉS ET À VENIR
  Faciliter la compréhension du marché
- ENGAGEMENTS DE LA PROFESSION

Retrouvez la liste actualisée des signataires sur
www.ameublement.com/fr/facteurs-d-orgues

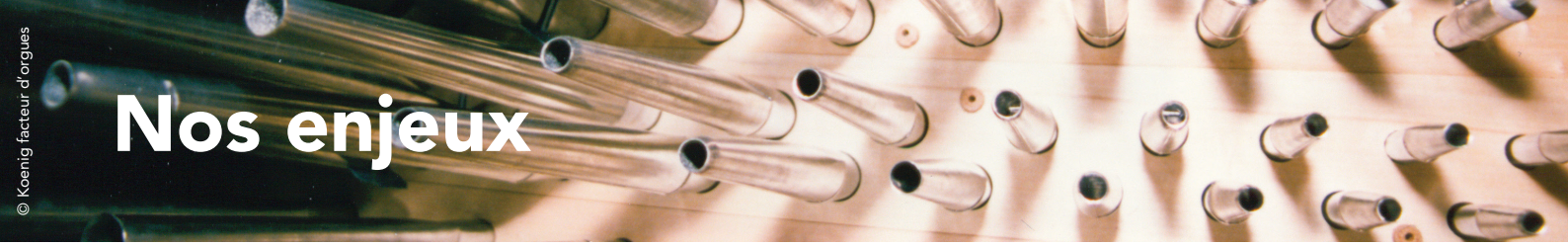
© Koenig facteur d'orgues

Nos enjeux

LA FACTURE D'ORGUES FRANCAISE, RECONNUE DANS LE MONDE ENTIER, perpétue un savoir-faire ancestral au service du patrimoine culturel, au travers d'opérations de restaurations mais aussi de créations contemporaines.

L'orgue, « Roi des instruments », objet d'art cultuel et culturel, accompagne une très large majorité de nos concitoyens tout au long de leur vie : baptêmes, mariages, services funéraires, commémorations, concerts, enseignement musical, accompagnement d'autres instruments et chanteurs,…

Les professionnels de la facture d'orgues, souhaitent continuer à perpétuer ce savoir-faire afin que le riche parc instrumental français (environ 8 800 orgues) continue à être entretenu et que de nouvelles créations viennent enrichir le champ des possibilités pour les artistes. Les facteurs d'orgues assurent les missions suivantes :

- **Restauration** du patrimoine existant (classé ou non)
- **Création** d'orgues neufs
- **Entretien** régulier du parc existant
- **Transmission** du savoir-faire au sein de l'école nationale
- **Conseils techniques** auprès des propriétaires d'instruments

© Michel Jurine 2017

© Muhleisen 2016

Toutefois, cette sauvegarde du patrimoine et du savoir-faire français ne pourra perdurer à long terme que si les acteurs de ce marché changent leur politique et leurs méthodes de travail. Les pratiques actuelles ne permettent plus à la profession d'exercer leur métier dans des bonnes conditions de qualité et de sérénité, ni de songer à recruter et former des jeunes pour assurer la relève.

C'est pourquoi le groupement des facteurs d'orgues de l'Ameublement français s'engage et revendique à travers cette charte.

Acheteurs, donneurs d'ordre, prescripteurs, conseillers techniques, facteurs d'orgues et responsables de l'école nationale :

> **Ensemble, soyons responsables et commerciales éthiques, équilibrées Ensemble, agissons pour la sauveg création et la pérennité de nos ent**

L'UNIFA A SIGNÉ LA CHARTE RELATIONS FOURNISSEUR RESPONSABLES

Pour s'approprier la demande, les entreprises doivent décrypter les évolutions de la société et innover en permanence pour répondre aux besoins et attentes des utilisateurs. Cette nouvelle donne intègre les principes de développement durable et d'éthique.

C'est dans cette optique que l'UNIFA a signé en 2015 la Charte Relations Fournisseur Responsables, élaborée par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats, sous l'égide du ministère de l'Economie, pour sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

Nos engagements

© Aubertin

FABRIQUER en France et en Europe et pérenniser nos emplois et nos compétences.

FORMER à notre métier les futurs professionnels qualifiés et transmettre notre savoir-faire.

INNOVER et adapter en permanence notre offre en termes de conseils, produits et services, pour répondre aux besoins de nos clients et aux attentes des utilisateurs.

CONCEVOIR et RESTAURER des produits durables et écoresponsables.

GARANTIR nos produits et travaux grâce à un service après-vente performant et réactif.

RESPECTER les règles strictes d'éthique interdisant toute forme active ou passive de corruption et ne pas recourir au versement de commissions.

ASSURER une logistique et un service d'installation adaptés aux besoins de chaque client.

FACILITER l'accès à nos chantiers et nos ateliers aux prescripteurs et donneurs d'ordre afin de permettre une bonne connaissance des spécificités de la profession.

COMMUNIQUER vers le grand public et le milieu scolaire afin de les sensibiliser à la pérennisation du patrimoine ancien et contemporain.

engageons-nous pour des pratiques
s et responsables.
arde de notre patrimoine, le soutien à la
reprises. Signons la charte !

Nos demandes

VEILLER à adapter les délais de réponse à la complexité des marchés de la facture d'orgues : prévoir un délai minimum de remise des offres de 50 jours à compter de l'envoi de la publication de l'appel d'offres.

RECOURIR aux appels d'offres restreints à partir d'un seuil de 90 000 € HT et limiter le nombre de candidats à 5 au maximum.

APPRÉCIER les capacités techniques et financières des candidats sur une période d'au moins 10 ans.

PRÉVOIR le versement d'une prime proportionnelle à l'investissement demandé aux facteurs d'orgues (plans, dessins, maquettes, échantillons…) et dans les marchés complexes.

RECOURIR à l'audition des candidats pour les marchés d'un montant supérieurs à 135 000 € HT.

PRIVILÉGIER les marchés de gré à gré pour les contrats d'entretien inférieurs à 5 000 € HT annuels. PREVOIR le recours à une mission de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux complexes.

CONSTITUER un comité technique collégial composé notamment de porteurs et financeurs du projet, en vue de l'analyse des offres.

PUBLIER les avis d'attribution des marchés de facture d'orgues.

RESPECTER la règlementation en vigueur en matière de délais de paiement. Afin de respecter ces délais, les maîtres d'œuvres s'engagent à transmettre les factures dans les meilleurs délais. Dans le cas où ces délais ne seraient pas respectés, les pénalités de retard et l'indemnité forfaitaire de recouvrement sont dues de plein droit.

l'Ameublement français
Facteurs d'orgues

Le marché français des facteurs d'orgues

Les facteurs d'orgues sont des professionnels dévoués à un métier d'art de haut niveau. Ensemble, ils œuvrent à préserver et enrichir le patrimoine organistique français, internationalement reconnu pour sa finesse technique.

L'Union nationale des industries de l'Ameublement français regroupe en son sein le groupement des facteurs d'orgues, représentant plus de 44 % de la profession, qui réunit des ateliers de facture d'orgues constitués en moyenne de deux à quatre Compagnons Facteurs d'Orgues : «Organiers» et «Tuyautiers», généralement diplômés, notamment du Centre de Formation des Facteurs d'Orgues d'Eschau (67), seule école nationale.

On recense environ 60 ateliers en France, avec une forte concentration dans l'Est. La fabrication d'orgues ainsi que la restauration d'orgues, reconnues comme métiers d'art, comptaient 450 personnes dans les années 80. Aujourd'hui, la profession représente environ 250 personnes.

Les facteurs d'orgues membres de l'Ameublement français déterminent une politique active pour pérenniser la formation des jeunes, développer et fluidifier le marché de la facture d'orgues.

Les maîtres d'oeuvre, intervenant en cette qualité dans le domaine des marchés d'orgues, sont également impliqués dans l'économie de ces marchés en conseillant les donneurs d'ordre, non seulement sur la passation et le suivi des marchés mais également en tant qu'inspirateurs de projets. Certains d'entre eux interviennent également dans le cadre réglementé des orgues protégés au titre des monuments historiques.

Environ **8 800** orgues recensés en France

Dont **1 382** classés aux Monuments historiques

87% du chiffre d'affaires concerne des opérations en France et 13 % à l'export

Près de **30%** de l'activité concerne la création d'orgues neufs

Près de **40%** des entreprises de facture d'orgues sont labellisées EPV, MOF ou maîtres d'art

Les marchés publics représentent de l'activité **50%**

La restauration d'orgues représente de l'activité **46%**

Source : Ipea / enquête annuelle 2015 auprès des facteurs d'orgues membres de l'Ameublement français

UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'AMEUBLEMENT FRANÇAIS
120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris - **Valérie Souvervie** - Responsable de marché facteurs d'orgues
Tél : 01 44 68 18 77 - souvervie@mobilier.com - www.ameublement.com

ameublement.francais @ AmeublementFR company/ameublement-français

Août 2017 © Medifa – Reproduction interdite sauf autorisation